

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel *Janvier / Février 2018*

Infos

#21

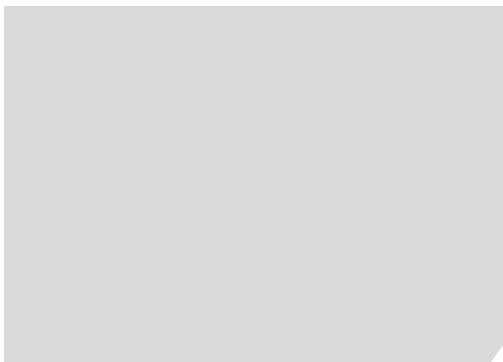
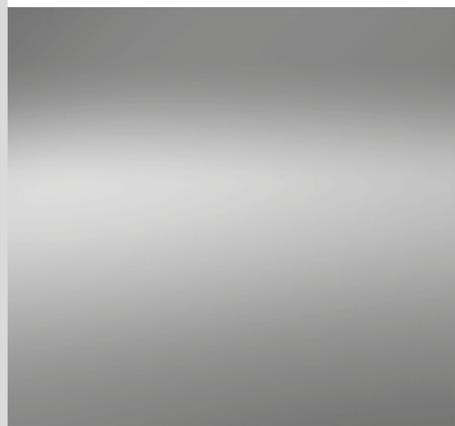


Ensemble

Meilleurs

Voeux

2018




Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr



Maçonnerie générale
T.P.
Génie Civil et O.A.
Carrelage - Isolation
Travaux de Rénovation

TOUS CORPS D'ETAT
agrée SNCF • QUALIBAT 2112** Décennale

2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY
☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64
contact@bastersa.fr



CHARPENTE - COUVERTURE - ISOLATION
DEMOUSSAGE DE TOIT
POSE DE VELUX

ZA SAINT LEU-LA-FORÊT - LE PLESSIS BOUGHARD
TÉL : 06 11 45 24 70



Spécialiste des marques de chaudière :
VIESSMANN De Dietrich

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Nos qualifications :



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
Stéphane Vue • Tél : 06 60 45 23 91
Tél : 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv@wanadoo.fr • www.societeasv.fr

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE **GIRARD**

Habilitation : 14 95 063

Services Funéraires
Organisation d'Obsèques
Crémation - Inhumation
Accès Funérarium
Monuments - Caveaux

DEVIS GRATUIT

Contrat Prévoyance Obsèques
Assistance à domicile

Travaux dans tous cimetières

Permanence
Téléphonique
24h/24 - 7j/7

01 34 13 63 48

20, av. Louis Bousquet - 95250 Beauchamp
www.marbrerie-girard.fr

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI
BEAUCHAMP



Toute l'équipe de votre agence
Guy Hoquet
l'Immobilier de
Beauchamp est à
votre service pour
l'étude personnalisée
de votre projet de
vente.

EXCELLENTE ANNEE 2018

Prenez rendez-vous dès maintenant au 01.34.18.41.51

BEAUCHAMP (95250)

13, place de la Gare

01 34 18 41 51

Email : beauchamp@guyhoquet.com

Beauchamp, ma ville

VIE MUNICIPALE 04 - 07

- . Vos nouveaux élus
- . La démocratie locale en action
- . Transfert de l'assainissement

CADRE DE VIE 08 & 09

- . Une charte pour le cadre de vie
- . Travaux à la gare de Beauchamp

ENFANCE 10 & 11

- . Conseil municipal des enfants

SOCIAL & SOLIDARITÉ 12 & 13

- . Transport gratuit des seniors
- . Ateliers informatiques

Ma vie à Beauchamp

TRIBUNES D'EXPRESSION 14

VOS RDV DE FIN D'ANNÉE 15 & 16

EN IMAGES 17

ASSOCIATIONS 18

AGENDA - EN BREF 19

Hôtel de ville

Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi (permanence) : 8h30-12h

Éditorial



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

La liste Agir Ensemble pour Beauchamp a obtenu 62,38 % lors de l'élection municipale partielle du 12 novembre, déclenchée par de nombreuses démissions dans l'équipe précédente. Le conseil municipal a donc été renouvelé.

Pendant une campagne, que nous avons voulue propre et factuelle, la nouvelle équipe, que vous trouverez en pages 4 et 5 de ce bulletin, était précédemment allée à votre rencontre pour vous écouter et vous proposer un vrai projet pour notre ville.

C'est ce projet d'intérêt communal, dynamique et réaliste qui a été choisi par la majorité des Beauchampois. Nous tenions à les en remercier.

Dès le lendemain de l'installation du conseil municipal, la nouvelle majorité œuvrait pour organiser le travail et préparer les premières décisions permettant de préserver et dynamiser notre cadre de vie avec les Beauchampois.

Des premières délibérations ont été prises pour protéger les riverains de chantiers de construction. Nous avons déjà rencontré la plupart des partenaires immobiliers présents sur la commune pour leur exposer notre volonté pour Beauchamp. Le travail ne fait que commencer pour construire une ville respectueuse de ses habitants et de son environnement.

Parallèlement, la démocratie locale va se mettre en place. Une première réunion publique se tiendra le 25 janvier (page 6) et un conseil municipal des enfants sera élu d'ici les vacances de février (page 10).

Vous avez également pu le constater, suite aux désordres à l'entrée et à la sortie des écoles élémentaires, la police municipale intervient de nouveau ponctuellement pour faire respecter les règles de bonne conduite.

Côté finances, nous sommes bien conscients d'une certaine fragilité et nous maîtriserons nos dépenses tout en impulsant une dynamique à notre ville.

Notre gouvernance est basée sur un travail d'équipe, avec confiance et respect pour le personnel communal. Nous écouterons les Beauchampois, comme nous l'avons fait durant la campagne, et leur proposerons des actions répondant à leurs besoins.

Nous sommes déterminés à faire de Beauchamp une ville où il fait bon vivre.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons, chères Beauchampoises, chers Beauchampois, une excellente année 2018.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL Vos nouveaux élus

Suite aux élections municipales partielles, une nouvelle équipe a pris place le 17 novembre. Françoise Nordmann, élue Maire, a désigné ses adjoints. Chacun s'est vu confier des délégations qu'il exercera avec l'aide de conseillers municipaux pour mieux répondre aux problématiques des Beauchampois.



Françoise Nordmann
Maire de Beauchamp

LES ADJOINTS AU MAIRE



Patrick PLANCHE

En charge de l'éducation
et de la culture



Véronique ARNAUD

En charge de l'urbanisme,
du développement
durable
et du cadre de vie



Pascal SEIGNÉ

En charge de
l'intercommunalité,
de la communication
et du développement
numérique



Véronique KERGUIDUFF

En charge
du dynamisme de la ville



Nicolas MANAC'H

En charge des finances
et des perspectives
budgétaires



Sylvia CERIANI

En charge
des solidarités
et de la vie des seniors



Loïc DUHEM

En charge de la sécurité
et de la mobilité



Christelle TAKACS

En charge
de la petite enfance

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLE

À l'issue du dépouillement de l'élection municipale qui s'est déroulée le 12 novembre dernier, c'est donc la liste Agir Ensemble pour Beauchamp, conduite par Françoise Nordmann, qui a obtenu la majorité et remporté l'élection avec 62,38% des suffrages contre 37,62% pour la liste Beauchamp à votre image conduite par le Maire sortant, Francine Occis.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Régis BRASSEUR

Délégué
à l'environnement et au
développement durable



Carla PIRES

Déléguée aux
prospectives budgétaires



Serge MULLER

Délégué
à la démocratie locale



Solange BARROCA

Déléguée
à la communication



Frédéric JENNY

Délégué aux commerces
et au développement
économique



Sylvie DIAS

Déléguée à la culture



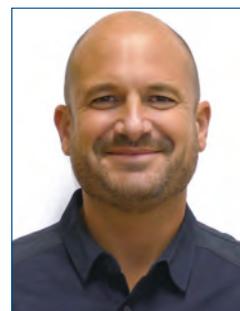
Alain PERRIN

Délégué aux travaux



Marie-Madeleine MAILLARD

Déléguée à la vie
associative et au sport



David HUMBERT

Délégué à la sécurité



Christine NAIL

Déléguée aux actions
sociales et à la vie
des seniors



Badrane BACARI



Evelyne LE BRAS



Antoine WALTER

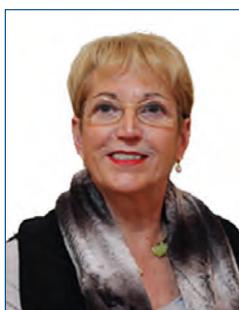


Joan DUMAY



Rosan JALEME

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Francine OCCIS



Isabelle MERLAY



Véronique AVELINE



Alain CARREL



Jérôme D'ESTE

Vie municipale

CONSEILS DE QUARTIER

La démocratie locale en action

La commune organise le jeudi 25 janvier une réunion de lancement des conseils de quartier, salles Anatole France. Véritables outils de proximité locale, il s'agit de placer les Beauchampoises au cœur du processus décisionnel.



Communiquer, réfléchir, travailler et agir ensemble, voici les objectifs des conseils de quartiers. **Le 25 janvier prochain, les habitants sont tous conviés à la réunion de lancement de ces nouvelles instances participatives.**

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier sont des espaces d'information et de dialogue entre élus et habitants. Ils ont pour vocation d'associer les habitants à la gestion de la ville. Ils permettent d'échanger avec la municipalité et de débattre des projets et des problématiques dans un secteur défini. Il s'agit aussi de faire participer les habitants à la vie de leur quartier.

Comment fonctionne un conseil de quartier ?

Le 25 janvier, il s'agira de définir les compétences des conseils, de comprendre les missions qui seront choisies et de voir les engagements que la municipalité prendra en retour. A l'issue de cette réunion, de premières actions pourront ainsi être mises en œuvre, le principal objectif étant de tisser des liens entre les habitants et d'améliorer le cadre de vie de tous.

Réunion de lancement des conseils de quartier
Jeudi 25 janvier 2018, à 20 h 30
Salles Anatole France

INTERCOMMUNALITÉ

L'assainissement transféré à la CAVP



A compter du 1^{er} janvier, la gestion de l'assainissement ne dépendra plus de la commune mais de la Communauté d'agglomération du Val Parisis (CAVP). En application de la loi NOTRe, ce service public doit en effet être transféré à la communauté d'agglomération d'ici à 2020.

La CAVP a pris la décision du transfert dès le 1^{er} janvier 2018. Elle assurera désormais la gestion de l'ensemble des problématiques comme le raccordement, le traitement des désordres sur le réseau eaux usées et eaux pluviales ou encore le contrôle de conformité de vos branchements. Conséquence directe de ce changement : le montant de la redevance que vous acquittez sur votre facture d'eau va progressivement converger vers un tarif unique pour le territoire de l'intercommunalité.

Contact : 01 34 44 82 21

Site internet de la CAVP : <https://www.valparisis.fr>

DÉMARCHE EN LIGNE

Demandez votre contrôle de conformité d'assainissement sur www.valparisis.fr

Vous vendez votre maison ? Le certificat de conformité de votre branchement à l'assainissement, nécessaire à la vente de votre bien, vous sera demandé par le notaire.

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez faire votre demande de contrôle en ligne sur le site de la CAVP, rubrique Vos démarches.

Conformément à la délibération n° D/2016/230 du 5 décembre 2016, la prestation de contrôle est facturée 234 euros. Cette somme sera à régler, dès réception d'un titre de recette transmis par le Trésor Public.

QU'EST-CE QU'UNE COMPÉTENCE ?

Une compétence est un domaine dans lequel la communauté d'agglomération intervient en lieu et place de la commune. Ce domaine peut être obligatoire, c'est le cas de l'assainissement depuis la loi NOTRe, ou optionnel si l'ensemble des communes décident de s'associer pour élaborer un projet commun.

Vos conseillers communautaires

Suite à l'élection municipale et communautaire, trois conseillers siègent au Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Val Parisis: Françoise Nordmann, Pascal Seigné (pour la majorité) et Véronique Aveline (pour l'opposition).

Le 5 décembre, lors du Conseil communautaire, Pascal Seigné a été élu 10^{ème} vice-président délégué au sport.



Pascal Seigné, Françoise Nordmann et Véronique Aveline (de gauche à droite) siègent désormais au Conseil communautaire du Val Parisis. (©CBADET_VAL PARIS)



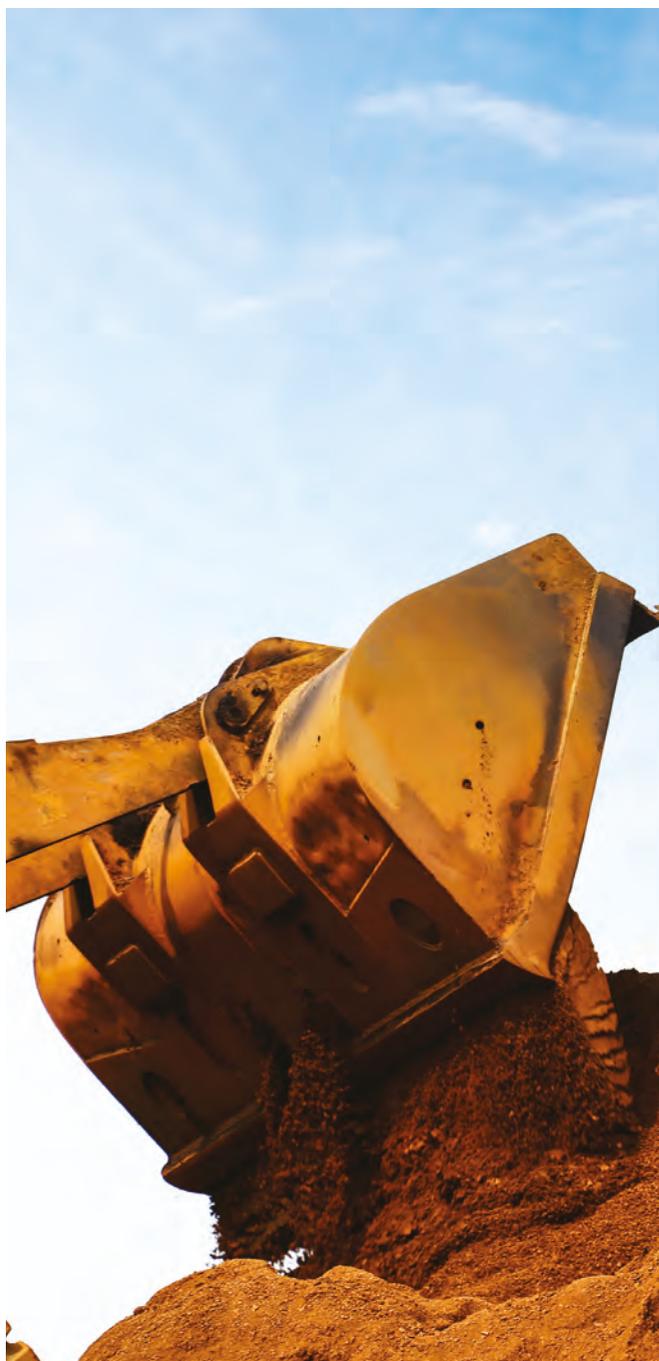
Francis Barrier, 1^{er} adjoint au Maire de la Ville de Saint-Leu-la Forêt (à gauche) et Pascal Seigné (à droite) ont été respectivement élus 9^{ème} vice-président délégué au Grand Paris et 10^{ème} vice-président délégué au sport. (©CBADET_VAL PARIS)

Cadre de vie

TRAVAUX

Une charte pour préserver le cadre de vie

La municipalité souhaite mettre en œuvre une démarche volontaire en matière de développement durable. C'est pourquoi, les différents acteurs des chantiers devront désormais s'engager à respecter la charte de « chantier faibles nuisances » votée lors du conseil municipal du 28 novembre.



La charte en dix points

■ LES DÉPLACEMENTS

Les entreprises doivent limiter la circulation des engins et des véhicules du personnel et sécuriser les abords du chantier pour les usagers de la route et les piétons.

■ LA PROPRETÉ

Pendant toute la durée des travaux, la charte fixe les mesures à prendre pour le maintien de la propreté de la voie publique et de l'environnement (mise en place d'une rampe en sortie de chantier, installation d'un dépoussiéreur, etc.).

■ LE BRUIT

Les horaires d'activités du chantier sont prévus de 8h à 18h du lundi au vendredi. Les interventions en dehors de ces horaires nécessitent un accord préalable de la commune.

■ LA POLLUTION DES SOLS ET DES EAUX

Afin de ne pas déverser dans les sols des substances toxiques, la mise en place de systèmes de rétention et de récupération est obligatoire ainsi que le tri des déchets industriels spéciaux.

■ BRULAGE DES DÉCHETS ET VÉGÉTAUX DE CHANTIER

Le brûlage des déchets de chantier et des déchets verts est interdit.

■ PRÉSERVATION DE LA VÉGÉTATION DU SITE

Tous les arbres dans l'emprise du chantier sont protégés.

■ ENTREPRISES INTERVENANTES

Toutes les entreprises travaillant sur le chantier s'engagent à respecter la charte.

■ POLLUTION VISUELLE

Pour sécuriser le chantier et protéger le vis-à-vis des riverains, l'entreprise doit installer une clôture bien intégrée au paysage environnant.

■ RÉUNION PRÉALABLE

Un mois avant l'ouverture du chantier, une réunion préalable sera organisée avec la municipalité afin de fixer le cadre général du chantier et de juger de la bonne mise en œuvre de la charte de « chantier faibles nuisances ».

■ NON RESPECT DE LA CHARTE

En cas de non respect de la charte, la commune appliquera les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation, de stationnement, de propreté, de bruit, de salubrité publique et d'utilisation de l'espace public en général.

ACCESSIBILITÉ

16 mois de travaux en gare de Montigny-Beauchamp

Des travaux d'envergure ont débuté en novembre dernier à la gare de Montigny-Beauchamp.

16 mois pour rendre la gare accessible aux personnes à mobilité réduite. Voici l'objectif des travaux à l'initiative d'Île-de-France Mobilité (ex. STIF), de la région Île-de-France et de la SNCF qui ont débuté il y a quelques semaines.

Plusieurs aménagements sont prévus tels que le rehaussement des quais pour un accès direct aux trains, la mise en place de bandes de guidage et de bandes d'éveil à la vigilance, la mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage, mais aussi des escaliers fixes, l'installation de nouveaux abris et la mise en place de portes automatiques. Montant des travaux : 10,8 millions d'euros.

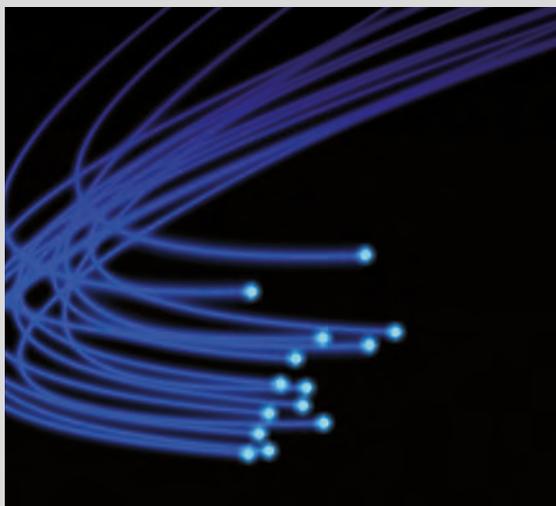
Les déplacements pendant les travaux

La gare reste ouverte pendant toute la durée des travaux. Pour limiter les interruptions de trains en journée, des travaux auront lieu la nuit en semaine et pendant plusieurs week-ends. Ils feront l'objet d'une communication spécifique de la SNCF auprès des riverains.

Les informations seront disponibles sur :
www.malignec.transilien.com
www.maligneh.transilien.com



Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Montigny-Beauchamp vont durer seize mois.



FIBRE OPTIQUE : ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

À Beauchamp, le déploiement du réseau est assuré par l'opérateur SFR qui procède en deux temps.

La première phase a commencé au cours du premier semestre 2017 et consiste à déployer le réseau de fibre enterré sur une partie de la commune en fonction notamment de la disponibilité des fourreaux. Les habitations concernées par cette première phase peuvent déjà ou pourront rapidement prétendre à l'accès au service. Au cours de la seconde phase, l'opérateur va compléter le maillage du réseau par le déploiement de la fibre optique en aérien pour un accès client d'ici la fin du 1er semestre 2018.

Pour suivre la disponibilité de la fibre en fonction de votre adresse, rendez-vous sur www.valparisis.fr

Vous pouvez également vous rapprocher de l'opérateur de votre choix.

Enfance

CITOYENNETÉ

Conseil Municipal d'Enfants, c'est parti !

UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) rassemble les enfants élus d'une même commune. C'est une instance de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions. **Le Conseil Municipal d'Enfants de Beauchamp comptera 24 élus de 8 à 10 ans (du CE2 au CM2) élu pour 2 ans.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le jeune élu a pour mission, avec les autres conseillers en herbe, de proposer des actions à mettre en place, de transmettre les avis et propositions du CME aux élus adultes, de participer à l'organisation d'événements (aménagement d'espaces publics, expositions, commémorations, concerts, etc.).

Des groupes de travail pourront être constitués par thématique (animation, environnement, activités périscolaires, etc.). Les membres du CME seront reçus par les membres du conseil municipal adulte une fois par trimestre environ.

**Les élections
auront lieu
mardi 6 février
de 13 h 30 à 18 h
dans les écoles
élémentaires
Pasteur et Paul Bert.**



UN CME POURQUOI FAIRE ?

Le Conseil Municipal d'Enfants permet l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. **Le CME a donc pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques** (les élections, le vote, le débat contradictoire) mais aussi par la gestion autonome de projets.

■ Apprendre la démocratie et la citoyenneté

Les élections du CME ressemblent en tout point aux élections des adultes (cartes d'électeurs, urnes, isolements...) et les jeunes élus représenteront les jeunes Beauchampois.

Ils transmettront leurs souhaits et observations aux services de la Ville et aux membres du Conseil municipal (Mme le Maire et les élus).

■ Renforcer la place des enfants et des jeunes à Beauchamp

Le CME est reconnu comme l'instance qui porte la parole des enfants et est l'interlocuteur privilégié du conseil municipal adulte pour les questions qui touchent à leur vie. Les jeunes conseillers sont à l'écoute des idées et des propositions de leurs camarades.

■ Participer à la vie de la commune

Les jeunes élus devront proposer et réaliser des projets concrets et utiles à tous.

COMMENT SE PRÉSENTER ?

Les enfants doivent être âgés de 8 à 10 ans et habiter à Beauchamp (la nationalité et le lieu de scolarisation n'ont pas d'importance). Ils doivent remplir le coupon ci-dessous. La candidature doit être déposée en Mairie avant le 24 janvier 2018.

COMMENT VOTER ?

Les enfants de 8 à 10 ans résidant à Beauchamp devront se rendre sur un des lieux de vote et choisir leur candidat.

Renseignements et informations : 01 30 40 45 72
Courriel : CME@ville-beauchamp.fr



[COUPON À DÉCOUPER]

JE ME PORTE CANDIDAT(E)

Prénom : Nom :

Adresse :

Tél : Date de naissance/...../.....

Classe fréquentée :

Etablissement scolaire fréquenté :



Motivations :
.....
.....
.....
.....
.....

Candidature à retourner à :

ELECTIONS CME- Mairie de BEAUCHAMP
1 Place Camille FOUINAT
95250 BEAUCHAMP
avant le 24/01/2018

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....père/mère deautorise mon enfant à se présenter à l'élection du Conseil Municipal d'Enfants de Beauchamp mardi 6 février 2018 et accepte que la photo d'identité ci-dessus soit utilisée par la Mairie de Beauchamp pour réaliser les affiches électorales.

Fait à.....Le:

Signature :

Social & Solidarité

SENIORS

Déplacez-vous gratuitement

A partir du 1^{er} mars 2018, les seniors pourront se déplacer gratuitement sur 30 lignes de bus du territoire intercommunal grâce au Pass'Local.

La Communauté d'agglomération du Val Parisis propose, en partenariat avec Île-de-France Mobilités, un titre de transport spécifique pour les seniors qui souhaitent se déplacer sur les lignes de bus du territoire : le Pass'Local. Le périmètre sera élargi sur les réseaux Valibus, le Parisis et Valoise au cours du premier trimestre 2018.

10 nouvelles lignes (hors RATP) seront ainsi accessibles gratuitement aux administrés de plus de 60 ans (sous conditions de revenu).

Pour savoir si vous êtes éligible au dispositif, vous devez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beauchamp à partir du mois de Février 2018.

Les bénéficiaires du Pass'Local en 2017 peuvent dès à présent renouveler leur titre de transport auprès du CCAS.
Documents à fournir : photo d'identité, enveloppe timbrée à votre adresse, feuille imposition.

Renseignements et informations au CCAS : 01.30.40.57.87
Pour consultez le réseau de bus : www.valparisis.fr



RETOUR EN IMAGE - REPAS DES AÎNÉS 2017



Le 5 décembre, le CCAS a organisé le traditionnel repas des aînés. Au programme de cet après-midi convivial et festif : un ballet russe qui a largement séduit les Beauchampois présents.

ATELIERS INFORMATIQUES Pensez à vous inscrire !

Pour lutter contre la fracture numérique, le CCAS de Beauchamp vous propose de découvrir l'informatique ou d'approfondir vos connaissances grâce à des ateliers.

Les ateliers informatiques auront lieu du 9 mars au 29 juin, tous les vendredis pendant deux heures (hors vacances scolaires et jours fériés) à l'Espace Jules César, 128 bis, chaussée Jules César.

■ Horaires :

Pour les débutants : de 10 h à 12 h

Pour les initiés : de 13 h 30 à 15 h 30

■ Pièces à fournir :

Pièce d'identité, justificatif de domicile et dernier avis d'imposition

■ Tarifs :

- 80 € pour les personnes imposées

- 40 € pour les personnes non imposées

(Paiement exclusivement par chèque)

■ Dates des inscriptions :

- les 6 et 15 février, de 10 heures à 12 heures, à l'Espace Jules César, 128 bis, chaussée Jules César.

- le 8 février, de 10 heures à 12 heures, à la résidence « Eugène Robin », 60 avenue Anatole France.

Nombre de places limité à huit participants par séance.

Les personnes n'ayant jamais participé aux ateliers seront prioritaires pour l'inscription à cette session.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer aux dates suivantes ou pour tout renseignement contactez Marie MARCHAL au 01.30.40.45.24 ou par courriel à ccas@ville-beauchamp.fr



Le CCAS propose des ateliers informatiques chaque vendredi à partir du 9 mars.

INSALUBRITÉ

La ville de Beauchamp a signé une convention de mutualisation avec le Val Parisis pour la gestion de situations d'insalubrité.

Si vous êtes concernés, vous pouvez contacter Alexandra BLACHIER, Directrice du CCAS et référente sur cette problématique au 01.30.40.45.24.



L'ACTU DU POINT INFO JEUNESSE

Beauchamp Estival 2018

La préparation de l'édition 2018 du Beauchamp estival débute. Si vous voulez participer à ce projet et faire découvrir un savoir faire cet été avec nous, faites vous connaître auprès de du PIJ.

Formation PSC1

Une session de formation aux premiers secours aura lieu pendant les vacances de février.

**Renseignements et informations au Point Information Jeunesse,
128 bis Chaussée Jules César - Tel. 01.30.40.45.24
Courriel : angelique.boutet@ville-beauchamp.fr.**

EN BREF

Amélioration de l'habitat

Afin d'améliorer la qualité énergétique de la Résidence Eugène Robin, le remplacement des huisseries des logements est programmé pour le trimestre prochain.

Colis de Noël

La nouvelle équipe municipale a distribué les traditionnels colis de Noël auprès des **141 seniors** inscrits.

Tribunes d'expression

Groupes du Conseil municipal

Une nouvelle équipe qui se met en place : beaucoup de travail déjà !

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Avec 62,38 % des suffrages exprimés, **notre équipe obtient 24 des 29 sièges du conseil municipal.**

Durant ces trois dernières années, nos alertes et nos constats ont été largement partagés par beaucoup de Beauchampois, y compris par certains membres de la majorité précédente.

Face à une équipe sortante qui s'est retranchée dans un déni de la réalité en ignorant la mutation urbaine peu qualitative que subissait Beauchamp suite à de mauvaises décisions et qui s'est obstinée à dénigrer ceux qui voulaient porter une autre vision pour notre commune, nous avons souhaité une campagne propre basée sur des éléments factuels et respectueuse du code électoral !

Oui, la Ville n'a jamais été sous tutelle au sens juridique du terme. Chacun pourra s'en assurer avec les courriers que nous avons mis à disposition et auprès de la Préfecture.

Oui, le refinancement d'un emprunt toxique a coûté cher aux contribuables en incorporant une partie de l'indemnité de sortie dans le taux d'emprunt et en finançant l'essentiel par de l'argent public.

Vous aviez aussi été sidérés par **le choix de l'équipe précédente d'utiliser des fonds publics pour l'enfouissement de réseaux aériens devant un programme immobilier privé.** Nous avons annulé cette disposition.

Dès son installation, notre équipe a commencé à rencontrer le personnel de la ville, ses différents partenaires (associations, communauté éducative ...) ainsi que les citoyens pour renouer les liens nécessaires pour construire ensemble.

Pendant la campagne, nous avons entendu les Beauchampois et leur volonté de voir s'améliorer notre cadre de vie dans une ville abîmée.

Beauchamp ne s'inscrira pas dans la morosité et le renoncement. Il faut reprendre espoir. Nous nous battons tous ensemble pour réussir. Tous ensemble y compris avec les élus minoritaires qui auront leur place pour une opposition constructive et honnête comme ils s'y sont engagés.

Notre équipe a d'ailleurs fait le choix d'une enveloppe d'indemnités équivalente à celle attribuée aux élus précédents (sans cumul d'indemnités de mandats dans des exécutifs) tout en incluant 10 conseillers municipaux délégués en plus des 8 adjoints au maire.

Soyez assurés de notre solidité, compétence et dynamisme pour mener Beauchamp vers un autre devenir.



Les 24 élus d'Agir Ensemble pour Beauchamp
www.agirensemblepourbeauchamp.fr
01 85 11 06 53 / contact@agirensemblepourbeauchamp.fr

Beauchamp à Votre Image

Les élus de "Beauchamp à Votre Image" remercient les nombreux électeurs qui nous ont accordé leur suffrage.

Suite à la campagne électorale menée par la nouvelle majorité, fondée sur le mensonge, le dénigrement systématique et les contrevérités, nous ne pouvions pas voter pour élire le nouveau maire et ses adjoints. Pour expliquer ce refus de vote, nous avons fait une déclaration : *"Les urnes ont parlé, nous respectons le choix des Beauchampois. C'est le jeu de la démocratie.*

Avec la modestie du devoir accompli, nous sommes fiers du résultat obtenu après 3 ans de mandat. Nos efforts ont payé, **nous avons bien géré la ville.** Nous sommes sortis de la tutelle de 2013 ... et laissons, en 2017, les **caisses pleines** afin de réaliser, du moins nous l'espérons, les travaux urgents d'entretien. Nous avons **assaini notre dette, sans la faire exploser** grâce au refinancement mené avec le concours de l'Etat. Au niveau du personnel, nous avons rétabli une justice sociale basée sur le travail réel et le mérite. Nous avons **finalisé le Plan Local d'Urbanisme...** Nous avons réussi à ce que la ville ne soit plus carencée pour manque de logements sociaux. Nous avons su **être imaginatifs pour animer** notre ville à la hauteur de nos moyens financiers. Nous avons mené une **politique sociale efficace...** Nous avons été à l'écoute de tous et nous avons agi **en toute transparence.**

Cela a représenté un travail colossal de la part des élus qui se sont investis, avec courage et, à ce titre, nous souhaitons remercier Francine Occis pour son total dévouement envers les Beauchampois et la droiture avec laquelle elle a conduit ces trois années extrêmement difficiles.

Nous jouerons notre rôle d'opposition constructive et honnête. Soyez assurés que nous resterons d'une extrême vigilance pour protéger les intérêts des Beauchampois dans l'intérêt général et non dans les intérêts particuliers..."

Lors du Conseil municipal du 28 novembre, le point N°10, qui devait déterminer le **montant des indemnités du maire, des adjoints et de 10 conseillers délégués**, a été ajourné en début de séance ! Y aurait-il déjà du riffi au sein de la majorité ? Logique au vu de la délibération présentée : inégalités de traitement entre les adjoints avec le maximum pour M. Planche, octroi du **maximum** légal pour Mme le Maire, etc.!

Les élus de Beauchamp à Votre Image vous adressent leurs meilleurs vœux 2018.

Pour vous et avec vous



Francine Occis, Isabelle Merlay,
Véronique, Aveline, Alain Carrel,
Jérôme d'Este
www.beauchampavotreimage.fr
Facebook

Concert du nouvel an Dimanche 28 janvier



Pour la nouvelle année, les chœurs de l'École Municipale de Musique de Beauchamp vous proposent un programme en anglais, entre tradition et modernité. Vous pourrez y entendre des extraits du « *Festin d'Alexandre* » de Georg Friedrich Haendel.

Peu représentée de nos jours, c'est pourtant l'une des œuvres chorales les plus populaires de son époque ! Mélangeant une ode à Sainte Cécile et une histoire fabuleuse autour du pouvoir de la musique, cet oratorio est très original.

Par ailleurs, le chœur féminin vous proposera un programme de gospels: qu'ils soient traditionnels ou actuels, ils vous feront passer un moment réjouissant et régénérant.

À 17h, Église Notre-Dame de Beauchamp
Entrée libre sur réservation
Tel. 01.34.18.33.60

SAMEDI 3 FÉVRIER

Les vents soufflent à Beauchamp



Les instruments à vents sont à l'honneur le 3 février prochain à la salle des Fêtes. Soixante musiciens revisitent de grands classiques des musiques actuelles : rock, pop...

De la clarinette contre-alto à la clarinette soprano en passant par le cor de basset, tous les registres de la famille des clarinettes dans un répertoire varié (traditionnel, classique, musique de films) seront représentés.

En invité l'ensemble de clarinettes Denner de l'École de Musique de Sannois.

Par l'ensemble vents et les élèves de la classe de chant musiques actuelles de l'École Municipale de Musique de Beauchamp (direction Germain-Cédric Robert, Bérénice Blackstone-Dupuis) et l'ensemble de clarinettes Denner de l'École de Musique de Sannois (direction Claude Moret).

À 20 heures, salle des Fêtes
Entrée libre sur réservation
Tel. 01.34.18.33.60

Mardi Musique - Le 16 janvier, à 19h30

Mardi Musique

Mardi 16 janvier 2018

à 19 h 30 - Auditorium du Centre Culturel



Mouvement Hip-HOP

Avec Hervé Sika, chorégraphe et danseur et DJ Junkaz Lou aux platines.

Ecole Municipale de Musique
Entrée libre sur réservation

Tél. : 01.34.18.33.58
reservations@ville-beauchamp.fr

Avec Hervé Sika, chorégraphe et danseur et DJ Junkaz Lou aux platines.

Lors de ce mardi musique, nous partirons à la découverte du mouvement hip-hop : mouvement musical et dansé.

Auditorium du Centre Culturel
Entrée libre sur réservation.
Tel. 01.34.18.33.60

Rendez-vous

Thé dansant Dimanche 21 janvier



Les billets sont en vente à partir du lundi 8 janvier auprès du personnel du Service Animation ou directement sur place le dimanche 21 janvier.

Pour les personnes qui souhaitent passer ce moment en compagnie de leurs amis, nous vous conseillons de réserver vos places et vos tables quelques jours avant.

Réservation des tables :
Service Animation Ville
25 avenue Curnonsky
(centre Omnisports)

Horaires : lundi, mardi et mercredi et de 9 h à 12 h et de 14h à 17h30, jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 01.30.40.45.16 ou par courriel à animationville@ville-beauchamp.fr

Tarif : 10,00 €

Le premier Thé Dansant de l'année 2018 se déroulera le dimanche 21 janvier, de 14h à 18h à la salle des Fêtes. Il sera animé par Monsieur et Madame DELBANO de la Joyeuse Guinguette.

PAUSE-CAFÉ à la Bibliothèque !



Installé dans le hall de l'entrée principale, un distributeur de boissons chaudes (café, thé, chocolat,...) est à votre disposition depuis le mois de décembre.

Envie de déguster un bon café tout en parcourant le journal ou un roman, n'hésitez plus et venez en profiter dans le cadre accueillant de votre Bibliothèque !

Ces consommations seront gratuites !



DVD
Ils sont arrivés !
Depuis le mois de décembre, la bibliothèque de Beauchamp vous propose des DVD pour adultes et enfants. Vous avez la possibilité d'en emprunter 4 par carte.

PASS-SPORT LOISIRS

Randonnée pédestre

Dimanche 21 janvier 2018
Rendez-vous à 8h30 - Centre Omnisports - Déplacement en co-voiturage

Prévoir
Chaussures de randonnée à crampons, encas pour la pause (café, thé, sucres rapides...), bouteille d'eau.
Selon la météo : kway, casquette, lunettes de soleil.

Activité gratuite
30 places disponibles.

Inscription obligatoire
Télécharger le bulletin d'inscription disponible sur www.ville-beauchamp.fr

Infos et inscriptions : Service des Sports
01 34 18 75 95
service@ville-beauchamp.fr

Pass-Sport Loisirs

Afin de développer le sport pour tous, le service municipal des sports vous propose des activités sportives de loisirs tout au long de la saison telles que la randonnée pédestre, la pratique du roller, le vtt, la marche nordique, le badminton, le kinball...

- Dimanche 21 janvier (matin) : Randonnée pédestre ou marche nordique
- Dimanche 11 février (matin) : Badminton

Les activités sont programmées sous réserve de modifications ultérieures
Pour tous renseignements :
Service des sports - 25 avenue Curnonsky
Tel. 01.34.18.75.95



SPECIAL TELETHON

À l'occasion du Téléthon, l'équipe des Cars Lacroix (photo en bas à droite) a recueilli des dons sur la place du marché tandis qu'à 15h30 une chaîne humaine, partie des quatre coins de la commune, se réunissait sur cette même place.



Associations

SPECTACLE

ATELIER CHANSON



Samedi 3 février à 17h et dimanche 4 février à 15h, l'Atelier Chanson de Beauchamp vous invite à découvrir sa nouvelle création, mise en scène par Hervé Delaiti, salles Anatole France. De magnifiques chansons françaises interprétées par nos artistes amateurs au cœur d'un spectacle tout en ombres et lumières !
Entrée : 6 euros
Rafraîchissements offerts à l'entracte.
Renseignements : 06.83.53.07.88
atelierchanson95@gmail.com
http://atelierchanson.e-monsite.com

LES RENDEZ-VOUS DE

BLC

■ BAL COUNTRY

Samedi 27 janvier de 19h à minuit
Salle des fêtes - Place du marché.
Tarif : 10€ - Gratuit pour les - de 15 ans
Buvette et restauration sur place.

■ GOÛTER-THÉÂTRE

Néroline protège la nature
Dimanche 11 février, à 15h30
Spectacle pour enfants à partir de 3 ans.
Salles Anatole France - Tarif unique: 6€

■ STAGE DE DESSIN ENFANT

Comment dessiner des personnages ?
Le 19, 20, 21 février - Locaux de BLC
De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Tarif : 84,70€

■ ATELIERS CRÉATIFS

Enfants à partir de 8 ans
Mercredi 24 janvier et 14 février - Locaux de BLC - De 14h30 à 16h30 - Tarif : 15,40€

■ **STAGE ABAT-JOUR** prévu pour février ou mars.

BLC - Contact : 01.39.60.49.61
Courriel : assos.blc@free.fr

REPAS ANNUEL

ASSOCIATION PAROISSIALE

Dimanche 11 février à midi - Salle Paul Bance - Cour de l'église - Ce repas est ouvert à tous.
Tarifs : 20 € adulte / 12 € enfant de - 12 ans. Réservations au 06.02.50.42.68.

LES RENDEZ-VOUS DE

ALB

ATELIER SOPHROLOGIE

- **13 janvier** : « retrouver son calme intérieur »
- **10 février** : « renforcer son système respiratoire »

2^{ème} année : de 14 h à 15h15
Débutant : de 15h30 à 16h45
Tarif adhérent le stage : 19 €
Non adhérent : 26 €

ATELIER QI GONG

« Respirer pleinement, bouger en souplesse, restaurer l'énergie, maîtriser son stress »

- **3 février**, de 14h à 17h - Adhérent : 33 €
Non adhérent : 40 €

ATELIER DE YI JING

« Le livre des changements », étude et travaux pratiques

- **10 février**, de 14h à 16h - Tarif adhérent : 12 € - Non adhérent : 15 €

ATELIER MULTI LOISIRS :

Mercredi matin (hors vacances scolaires),

12 rond point de la chasse, de 9h15 à 11h15

- **10 janvier** : construction d'une éolienne
- **17 janvier** : jouez avec les sciences
- **24 janvier** : magie
- **31 janvier** : physique et chimie rigolotes

■ **7 février** : à la recherche des dinosaures

■ **14 février** : création d'objets insolites

Tarif atelier : 22 € - forfait 5 ateliers : 100 € - forfait 10 ateliers : 180 €

Rappel adhésion : - 18 ans Beauchampois : 18 € - extérieur : 24 €

+ 18 ans Beauchampois : 26 € - extérieur : 30 €

Site : www.albeauchamp.fr

Courriel : alb_6@aliceadsl.fr

Site : www.facebook.com/ALB-Amicale-Laique-de-Beauchamp

SÉANCE GRATUITE

ATELIER TERRE

Par l'alliance de la terre, de l'eau et du feu, la poterie demeure l'un des moyens d'expression les plus fascinants. Elle constitue aujourd'hui une technique particulièrement vivante.

Venez essayer ! La 1^{ère} séance est gratuite
Rejoignez-nous au rond-point de la chasse le mercredi de 14 h à 16 h et le vendredi de 14 h à 16 h.

Renseignements :

12 rond-point de la Chasse à Beauchamp
atelierterre95250@gmail.com

VISITE, THÉÂTRE, CONCERT...

BEL AUTOMNE

■ Mercredi 10 janvier : galette des rois avec animation.

■ Samedi 20 janvier : visite guidée de la Basilique de St Denis, déjeuner puis visite de l'aéroport Charles De Gaulle, en car, accompagné d'un guide passionné.
Découverte de l'immensité du site de 3 200 Ha.

■ Samedi 27 janvier : concert Padeloup, Rêves et Désir, à la Philharmonie de Paris.

■ Mercredi 31 janvier : tournoi de belote, salles Anatole France

■ Mercredi 7 février : tournoi de tarot, salles Anatole France

■ Dimanche 11 février : au Théâtre de Nouveautés à Paris, comédie, La raison D'Ayme, avec Isabelle Mergault et Gérard Jugnot.

Site internet : www.belautomne.e-monsite.com
Tel. 06 11 74 09 27



RÉSULTATS

BOXING CLUB

Le Boxing Club Beauchamp s'est encore illustré lors de la Coupe de France de Kick-Boxing les 25 et 26 novembre.

Résultats : deux vainqueurs de la Coupe et trois finalistes.

Bravo aux tireurs et à leur entraîneur.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont arrivés

Octobre

Jules PERNET
Inelia PEREIRA CASTRO GONCALVES
Lana BEDELIAN
Ayoub ABERKANE
Garance EXPOSTO PONS
Williams SOLOMO
Maxence DELARETTE DE LIMA
Romain ANFREVILLE
Giulia et Romy MONTFOLLET DI SANDRI
Manon GOUGEROT SÉNÉCAL
Aaliyah TINTIN
Romane NGUYEN
Marius et Lucien TILLY DUBUQUOY
Elyas CERDEIRA
Orlane VERMEULEN

Novembre

Amel MAMAY
Maël LIOT
Emilia BOSAKA
Gabriel PITIÉ
Tim JOAQUIM
Tom BROSSARD
Julian RIBEIRO
Nzembele NZEZA
Armand TROCMÉ
Knowledge HENRY

Ils nous ont quittés

Octobre

Dominique LIOT (57 ans)
Françoise LENEUTRE (79 ans)
Philippe LECHEF (79 ans)
Albert CUFFEL (80 ans)
Michèle HEIDINGER (64 ans)
Mustapha BEN ABDERRAHMAN (70 ans)
Eric TEIGNY (39 ans)
Edith ZERAH (76 ans)
Martial BOHY (53 ans)

Novembre

Alain PARISOT (60 ans)
Jean-Marie SENAUX (79 ans)
Jean OLIVEIRA (83)

Ils se sont dit oui

Octobre

Florian DESENFANS et Pauline CAILLOT

Agenda

Mardi 16 janvier

Mardi Musique - Le mouvement Hip-Hop
À 19h30 - Auditorium du centre culturel
Entrée libre sur réservation
☎ 01.34.18.33.58

Vendredi 19 janvier

Don du sang
De 15h à 21h - Salles Anatole France
☎ 01.30.39.45.16

Dimanche 21 janvier

Thé dansant
De 14h à 18h - Salle des Fêtes
☎ 01.30.39.45.16

Pass Sport Loisirs

Randonnée pédestre ou marche nordique
☎ 01.34.18.75.96

Jeudi 25 janvier

Réunion de lancement des conseils de quartier
À 20h30 - Salles Anatole France
☎ 01.30.40.45.72

Samedi 27 janvier

Bal country
À 19h - Salle des Fêtes
☎ 01.39.60.49.61

Dimanche 28 janvier

Concert du Nouvel An
À 17h en l'église Notre-Dame de Beauchamp
Entrée libre sur réservation
☎ 01.34.18.33.58

Samedi 3 février

Concert de l'École de musique
À 20h - Salle des Fêtes
Entrée libre sur réservation
☎ 01.34.18.33.58

Les 3 et 4 février

Concerts de l'Atelier Chanson
Samedi 17h - Dimanche 15h
Salles Anatole France - Entrée : 6€
☎ 06.83.53.07.88

Dimanche 11 février

Pass Sport Loisirs
Badminton
☎ 01.34.18.75.96

Repas annuel

de l'association paroissiale
☎ 06.02.50.42.68.

Goûter théâtre

À 15h30, salles Anatole France
☎ 01.39.60.49.61



Collecte des Sapins

La commune de Beauchamp mettra en place des points d'apports volontaires de vos sapins, du 8 au 28 janvier, aux endroits suivants :

- Parking devant le stade, avenue de l'Égalité
- Parking à côté de la crèche, avenue Roger Salengro
- Sur le parking du parc arboré, avenue Anatole France aux heures d'ouverture du parc (de 10 heures à 17 heures)



Recensement

Le recensement de la population est organisé du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. **Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.**

Beauchamp Infos #21 - Janvier/Février 2018

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp.

Directeur de la publication : Françoise NORDMANN, Maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Stéphanie Romain • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Freepik. Impression, régie publicitaire - Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41

Courriel : contact@bucerep.com - <http://www.bucerep.com> / Dépôt légal : à parution.
Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

**Pour toute réclamation,
contactez le service état-civil
au 01.30.40.45.17.**

Indoor Trampoline Park **URBAN JUMP** BEAUCHAMP



URBAN JUMP - BEAUCHAMP
 295 Chaussée Jules César
 95250 Beauchamp
 Tél. 01 39 78 59 44

en transports

Montigny-Beauchamp

ligne 30 09
 arrêt Cité Cadoux



transdev
 Ligne 5 arrêt Bergère

www.urban-jump.com
 Indoor Trampoline Park
BEAUCHAMP
 Suivez-nous sur Facebook



ROYAL KIDS PARC DE JEUX POUR ENFANTS

Chez Royal Kids les enfants sont les reines et les rois ! Ils courent, sautent, glissent, se défoulent et se se dépensent en toute sécurité.

Une seule règle : s'amuser et se faire plaisir !

Plusieurs espaces de jeux sont aménagés pour les bambins :

Espace - de 3 ans :
 Baby parc réservé aux enfants de moins de 3 ans avec parcours psychomotricité

Espace de 3 à 12 ans :
 les luges et terrain de foot
 Le power Tower
 les motos
 les toboggans géants
 les légos géants
 la discothèque...

Horaires d'ouvertures :
 Ouvert tous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 19h.
 Mardi et Vendredi de 15h à 19h.
 7j/7 pendant les vacances scolaires de 10h à 19h.

Z.A. de Beauchamp
 190 bis, chaussée Jules César
 95250 BEAUCHAMP
Tél : 01.34.18.01.67

